

23 DEC 1949

MTD

W

ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

DISTRIBUTION GENERALE

E/CONF.8/C.II/SR.1 Rev.1
18 novembre 1949

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS
ET LES TRANSPORTS AUTOMOBILES

COMITE II - CONDITIONS TECHNIQUES A REMPLIR PAR LES VEHICULES

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SEANCE
tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 24 août 1949, à 15 h.30.

PRESIDENT : M. OYEVAAR, Président de la Conférence
puis M. FEIFER (Tchécoslovaquie)
SECRETAIRE M. MATTER

Sommaire :

- 1. ELECTION DU PRESIDENT page 3
- 2. DISCUSSION DU PROGRAMME DE TRAVAIL page 3

Présents :

Australie	M. FARAKER (Observateur)
Autriche	M. BUZZI-QUATRINI M. HOMOLA
Belgique	M. FORTHOMME M. CHARLOTEAUX
Danemark	M. BANG
Etats-Unis d'Amérique	M. FAIRBANK M. ROGERS M. J.H. HUNT
France	M. BERTRAND M. de FERRON
Inde	Sir Raghavan PILLAI M. SEN M. VELLODI
Israël	M. LUBARSKY M. FRAENKEL
Italie	M. VEZZANI M. LATTANZI
Norvège	M. RONNING
Pays-Bas	M. DIJKMANS van GUNST M. von HEMERT
Royaume-Uni	M. W.G. HUNT M. HUBBARD
Suède	M. FREDRIKSON
Suisse	M. PLUMÉZ
Tchécoslovaquie	M. FEIFER
Union Sud-Africaine	M. BRUNE M. VILJOEN

Observateurs d'organisations non gouvernementales

Bureau permanent interna- tional des constructeurs d'automobiles	M. de NERCY M. KEMP M. CLUTTERBUCK
Union internationale des transports routiers	M. CARROL
Bureau central AIT/FIA	M. MATHYS

Il ne sera pas inséré d'autre liste de représentants et d'observateurs dans les comptes rendus de séances.

1. ELECTION DU PRESIDENT

Sur la proposition de M. von HEMERT (Pays-Bas),

M. Feifer (Tchécoslovaquie) est élu Président à l'unanimité et prend place au fauteuil présidentiel.

2. DISCUSSION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

M. von HEMERT (Pays-Bas) propose que le Comité discute tout d'abord et simultanément l'article 20 et l'Annexe 8 du projet de Convention sur les transports routiers et les transports automobiles préparé par le Sous-Comité des transports routiers du Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe (document E/CONF.8/3) et qu'il passe ensuite à l'examen de l'article 21 et de l'Annexe 9 et enfin de l'article 24 et de l'Annexe 14 relative à cet article.

M. FAIRBANK (Etats-Unis d'Amérique) demande que l'on renvoie toute la discussion au lendemain afin de permettre aux représentants d'assister à la réunion du Comité III et d'étudier à fond les textes renvoyés au présent Comité.

M. CHARLOTEAUX (Belgique) propose que le Comité examine immédiatement les articles 20, 21 et 24 et remette à une séance ultérieure la discussion des annexes relatives à ces articles.

Après discussion, le Comité décide, par 5 voix contre 4, de ne pas aborder sur-le-champ l'examen de l'article 20 du projet de Convention (document E/CONF.8/3) et de continuer à sa prochaine séance la discussion du programme de travail.

La séance est levée à 16 h.20.